

## Compte-rendu du CTP d'administration centrale du 3 décembre 2010

« Revoir avec courage les missions du ministère, en délimiter le périmètre et ensuite mieux les aborder »

Guillaume Boudy, secrétaire général du ministère de la culture et de la communication

S'il y avait une seule phrase à retenir du CTP d'administration centrale tenu le 3 décembre, ce pourrait être celle-là. Après avoir mené tambour battant la RGPP depuis deux ans, il ne reste plus à notre haute administration qu'à compter les pots cassés et constater que ce fameux « périmètre » se réduit et que les missions ne peuvent plus être maintenues.

Pour partager cet amer constat, notre organisation syndicale a souhaité voir inscrire à l'ordre du jour du prochain CTP un bilan de la RGPP en terme d'emplois dans chaque DG et au SG. Le président du CTP nous a informé que ce CTP de décembre ne pouvait pas examiner cette question car des projets de service étaient encore en cours. Il faudra donc attendre la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et carrières) 2010 qui sera abordée au prochain CTPM pour en discuter au premier CTP AC 2011.

Cette **GPEC** permettra-t-elle la mise en œuvre de la culture pour chacun ? Pour une formule qui a été annoncée il y a plus d'un an et depuis reprise et amplifiée à tous les niveaux de notre beau bâtiment et relayée dans des forums régionaux, le moins qu'on puisse dire est que la définition du concept est lente. En effet, **le président du CTP nous a affirmé que la culture pour chacun était toujours en cours de définition et que les moyens pour sa mise en œuvre n'étaient pas encore déterminés**. Il est vrai qu'il serait dommage qu'un tel tournant historique dans notre ministère soit accompagné d'une baisse des crédits des services en charge de son pilotage. Une réunion serait programmée entre les organisations syndicales et Francis Lacroche, conseiller au cabinet chargé de cette politique début janvier pour répondre à nos inquiétudes.

Une circulaire relative aux **conditions d'utilisation des véhicules administratifs** était à l'ordre du jour de ce CTP. Derrière cette circulaire, se cache une modification des conditions de travail de nos collègues conducteurs. Si l'intention première est louable, se mettre en conformité des horaires de temps de travail et des conditions de sécurité, la méthode pêche encore : des agents peu impliqués dans la définition des nouvelles plages horaires et une méconnaissance des conditions de vie. Les organisations syndicales ont fortement insisté pour que le processus de négociation soit repris entre la hiérarchie et les agents concernés.

Le bilan de la **formation** et les prévisions pour 2011 ont

permis de mettre en lumière des orientations d'une politique publique bien particulière. Sans contester le travail important mené par les services concernés, **Sud Culture a voté contre les propositions pour 2011**. La justification de notre vote trouve sa source dans les priorités affichées par le ministère de la fonction publique et déclinées dans notre ministère où se reflète une vision de la politique publique dans laquelle notre syndicat ne peut se reconnaître. En effet, la formation devient un outil de justification de la réforme menée par le gouvernement. Les jours de formation diminuent ne laissant plus le temps d'aborder que des questions techniques. Les formations concernant la connaissance des missions et l'organisation de notre ministère ne durent plus que 2 deux jours alors qu'il y a peu cinq jours étaient nécessaires. L'histoire de notre ministère se réduit à un support papier et notre volonté de présenter les organisations syndicales dans ce module réduit est un rêve désormais lointain.

**L'implantation de l'AAS aux Bons-Enfants** : 2000ième épisode mais cette fois-ci nous disposons de la date de fin de la série : juin 2012.

A cette date, le hall d'accueil sera réaménagé, les locaux de la rue du Renard vendus (estimation : 1,5M€) et nous devrions retrouver une salle de sports, d'activité culturelle et des locaux pour la billetterie au sein des Bons-Enfants. Un programmiste a estimé le coût total de cette opération : 2M€.

**Le Point Culture** : il sera bien évidemment affecté par les travaux du hall et à terme il est prévu une borne commune d'accueil des visiteurs et du Point Culture. Un espace d'exposition très fortement souhaité par le cabinet sera aussi proposé.

**L'imprimerie (ou la reprographie)** sera également en 2012 totalement intégrée au bâtiment des Bons-Enfants. En attendant, les organisations syndicales ont souligné les conditions de travail difficiles dans lesquelles étaient nos collègues. Ce point avait déjà été traité en CHS mais il nous paraissait opportun de relayer les informations et d'insister pour que des décisions rapides soient prises en concertation avec les agents et les organisations syndicales. Pour nos collègues, la situation temporaire durera jusqu'en juin 2012 avec un éparpillement des agents sur plusieurs sites.